



## Structure des exploitations : gérer les transitions et améliorer les moyens de subsistance

### Points clés

- Dans la plupart des économies, l'agriculture compte un grand nombre d'exploitations de petite dimension qui coexistent avec un petit nombre d'exploitations de grande dimension. Dans le monde entier, la grande majorité des exploitations sont très petites (moins de 2 hectares).
- Dans de nombreux pays émergents et en développement, les petits exploitants agricoles n'ont pas les compétences ni les capacités managériales requises, n'ont pas des ressources adéquates à leur disposition et opèrent dans des zones se caractérisant par des marchés et des infrastructures sous-développés. Beaucoup de ces producteurs exercent une agriculture de semi-subsistance sur des exploitations à faible productivité, sont très pauvres et souffrent eux-mêmes d'insécurité alimentaire.
- Il n'existe pas de solution unique pour résoudre ces problèmes. Les États doivent créer un environnement favorable qui améliore la capacité des ménages agricoles à déterminer eux-mêmes où se trouveront les meilleures opportunités économiques de demain et à agir en conséquence.
- L'action publique doit prendre en compte le fait que certains ménages agricoles voudront améliorer leur productivité agricole et leur compétitivité, que d'autres chercheront à diversifier leurs sources de revenus et que d'autres encore préféreront quitter ce secteur pour se tourner vers des activités non agricoles mieux rémunérées.



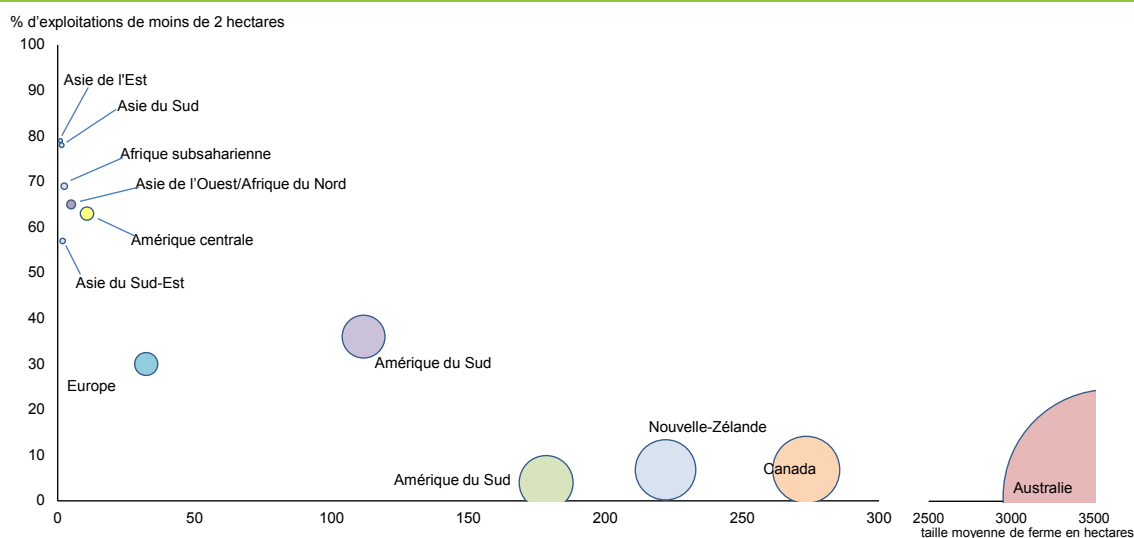
### Quel est le problème ?

Deux caractéristiques particulièrement marquantes ressortent de l'analyse de la structure des exploitations agricoles : la grande majorité des actifs travaillant dans l'agriculture vivent dans une économie en développement ou une économie émergente, et la plupart des exploitations sont trop petites pour assurer la sécurité alimentaire et nutritionnelle des ménages agricoles.

D'après le rapport La situation mondiale de l'alimentation et de l'agriculture 2014 de la FAO, environ 85 % des exploitations

agricoles ont une superficie inférieure à 2 hectares et près de 95 % inférieure à 5 hectares. Ces exploitations ne représentent qu'une petite partie des terres agricoles de la planète (12 % pour les exploitations de moins de 2 hectares et environ 20 % pour celles de moins de 5 hectares). Le reste des terres agricoles est occupé par de grandes exploitations, affichant souvent une forte productivité, dans des pays à revenu élevé ou à revenu intermédiaire de la tranche supérieure (graphique ci-dessous).

### LA TAILLE MOYENNE DES EXPLOITATIONS VARIE NETTEMENT D'UNE RÉGION À L'AUTRE



La taille des exploitations recule en Afrique et Asie, mais elle augmente en Europe, dans certaines régions d'Amérique latine, aux États-Unis, au Canada, en Australie et en Nouvelle-Zélande. Entre 1971 et 2005, la taille moyenne des exploitations en Inde a diminué de moitié, passant de 2.3 hectares à 1.2 hectare, tandis que le nombre de petits exploitants doublait, passant de 49 millions à 108 millions. En République populaire de Chine, pays où 198 millions d'exploitations ont une superficie inférieure à 2 hectares, la taille moyenne des exploitations semble s'être stabilisée autour de 0.6 hectare.

L'évolution de la taille des exploitations s'explique par de nombreux facteurs complexes, dont des politiques de développement agricole et rural, ainsi que des évolutions économiques, démographiques et sociales, mais aussi des normes et le droit successoral.

Bien que la viabilité économique des exploitations dépende de plusieurs facteurs, tels que les conditions agroécologiques ou la composition de leur production, la taille des exploitations revêt une importance cruciale.

Dans de nombreuses petites exploitations, l'activité agricole ne permet pas de générer un revenu suffisant pour assurer un niveau de vie décent aux ménages agricoles. Même lorsque ces exploitations sont efficaces en termes agronomiques, leur échelle n'est pas assez grande pour que les agriculteurs puissent acquitter les frais fixes générés par l'approvisionnement des marchés, lesquels insistent sur la qualité, la quantité, la continuité et la traçabilité. Dans les pays émergents et en développement, beaucoup de petits exploitants agricoles, à moins d'avoir réussi à se diversifier dans d'autres activités économiques, à la ferme ou en dehors, se retrouvent pris au piège de la pauvreté et de l'insécurité alimentaire.

Le bien-être de ces populations est une préoccupation majeure des pouvoirs publics. Souvent, la politique publique vise essentiellement à relever et à stabiliser le prix des produits que vont vendre les agriculteurs ou à abaisser celui des intrants, comme les semences ou les engrais.

Si ce type de mesures peut accroître la production et générer des excédents commercialisables, elles sont très coûteuses pour l'économie dans son ensemble et font peser un lourd fardeau sur les consommateurs pauvres, tant citadins que ruraux, de par la hausse des prix qu'elles induisent. Elles sont en outre inefficaces pour rehausser les revenus des ménages travaillant sur de petites exploitations en raison de l'échelle de production de ces exploitations et de la piètre efficacité de ces mesures en termes de transfert. En outre, elles n'éliminent aucun des obstacles à plus long terme qui entravent l'émergence d'un secteur agricole plus productif.



### Que devraient faire les dirigeants ?

- **Investir dans les infrastructures matérielles et de services, qui favoriseront le développement et induiront une réduction de la pauvreté.** Cela permettra à de petites exploitations de devenir commercialement viables, tout en offrant des opportunités de participation à d'autres activités économiques en zone rurale. Les domaines dans lesquels les pouvoirs publics devraient apporter leur soutien en priorité sont les infrastructures (routières ou électriques notamment), l'éducation

(par exemple l'amélioration des compétences ou la formation à des activités agricoles ou autres) et les institutions (groupements de producteurs, normes, etc.). Une attention particulière devrait être portée aux femmes.

- **Favoriser une évolution vers des structures d'exploitation qui permettent d'obtenir des moyens de subsistance suffisants.** Pour ce faire, on peut clarifier les droits de propriété, réformer les modes de faire-valoir, améliorer la disponibilité de crédits et faire en sorte que les dispositions en matière de fiscalité, de succession et de sécurité sociale n'entravent ou ne découragent pas une consolidation indispensable et qu'elles contribuent à faire évoluer les normes.
- **Réorienter les rares ressources budgétaires en abandonnant les coûteuses subventions globales à la production et aux intrants pour adopter un programme d'action plus vaste et à plus long terme** qui favoriserait la compétitivité et la croissance durable de la productivité pour les personnes se destinant à rester dans le secteur agricole.
- **Concevoir des politiques publiques qui améliorent la capacité des ménages agricoles à choisir des options qui leur offrent les opportunités les plus intéressantes.** Ce choix se portera, pour certains, sur l'amélioration de la compétitivité (la productivité, par exemple) au sein du secteur agricole, pour d'autres, sur la diversification des sources de revenu parmi les membres du ménage et, pour d'autres encore, sur l'abandon complet du secteur agricole au profit d'activités non agricoles mieux rémunérées.



### Sources principales

- **Food Price Formation**
- **Strategies for Addressing Smallholder Agriculture and Facilitating Structural Transformation**

Une liste complète des livres et documents pertinents peut être consultée à l'adresse <http://oe.cd/taking-stock-fr> et sur le site de la réunion ministérielle de l'agriculture <http://oe.cd/agmin-fr>.

